



Paris, le 20 juin 2025

## **Communiqué de presse**

### **Suspension des revalorisations conventionnelles : l'UNPS dénonce une rupture grave du pacte de confiance et appelle à rejoindre la mobilisation collective**

Initialement prévues pour le 1er juillet prochain, les revalorisations d'honoraires négociées dans les accords conventionnels des médecins, kinésithérapeutes et chirurgiens-dentistes sont brutalement suspendues par l'Assurance maladie. Cette décision est prise à la suite du rapport du comité d'alerte de l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM) annonçant un risque sérieux de dépassement des dépenses de l'Assurance maladie, supérieur à 1,3 milliard d'euros, imputable aux dépenses hospitalières, aux indemnités journalières et à des prévisions d'économies irréalistes.

Il est pourtant inacceptable que les dépenses hospitalières soient aujourd'hui mises à la charge des professionnels de santé libéraux, premier maillon du système de soins. Ces derniers voient leurs efforts niés et leur rôle de partenaires méprisé.

Pour l'UNPS, cette situation est le résultat d'un défaut manifeste de pilotage de l'ONDAM. En fixant en 2025 un objectif irréaliste de progression des soins de ville à 2,82 %, sans corrélation avec la réalité des besoins ni avec les dynamiques de terrain, le Gouvernement a directement conduit à cette issue.

L'UNPS alerte depuis des années sur la nécessité de réformer en profondeur le système conventionnel, afin d'éviter précisément de telles situations : fin du cycle quinquennal figé, suppression des stabilisateurs économiques, sécurisation des engagements et reconnaissance pleine et entière de l'exercice libéral dans le pilotage du système de santé.

A l'heure où l'attractivité des professions de santé demeure un sujet majeur, il est essentiel de montrer aux jeunes que les engagements sont respectés.

**L'UNPS appelle à rejoindre la mobilisation générale de l'ensemble des professionnels de santé libéraux à partir du 1er juillet, pour défendre la stabilité du pacte conventionnel.**



# UNPS

Union Nationale des  
Professionnels de Santé

## **Contacts presse :**

- Sébastien GUÉRARD, Président – 06 03 85 96 28
- Mathilde GUEST, Directrice générale – 01 44 38 80 94

## **À propos de l'UNPS :**

*L'Union Nationale des Professionnels de Santé regroupe les 23 organisations syndicales représentatives des professionnels de santé libéraux et représente près de 500 000 professionnels de santé libéraux conventionnés.*